

Les chefs d'état-major des pays de la CIMCT discutent lors de leur deuxième réunion la stratégie



Riyad - 13/12/2023

La Coalition islamique militaire contre le terrorisme (CIMCT) a tenu mercredi 13/12/2023 dans la ville de Riyad sa deuxième réunion de leurs Excellences les chefs d'état-major des États membres de la Coalition et des Etats de soutien sous la présidence de Son Excellence le chef d'état-major général des forces armées saoudiennes, le général Fayyad bin Hamid Al-Ruwaili.

Au cours de la réunion, la stratégie de la Coalition islamique, ses réalisations les plus marquantes et les initiatives relatives aux domaines d'action de la Coalition (idéologique, médiatique, lutte contre le financement du terrorisme et militaire) ont été présentées.

Au cours de la réunion, les objectifs de ces initiatives et leur rôle au service des États membres pour tout ce qui sert à lutter contre le terrorisme et à rejeter la violence et l'extrémisme ont été également discutés.

Son Excellence le chef d'état-major général des forces armées saoudiennes et président de la réunion a indiqué que cette réunion s'inscrit dans le cadre de la préparation de la réunion des ministres de la Défense des Etats membres qui se tient en février 2024 sous la présidence de Son Altesse

Royale le prince Khalid bin Salman bin Abdulaziz, ministre de la Défense et président du Conseil des ministres de la Défense des Etats de la CIMCT.

D'autre part, le général de division Mohammed bin Saeed Al-Mughidi, secrétaire général de la CIMCT a indiqué que ces initiatives sont le résultat des besoins des pays de la Coalition islamique, qui ont été soumis par chaque État membre à part et qui ont été étudiés et analysés conformément à la gouvernance et aux lois internationales de la coalition, afin de pouvoir réaliser les objectifs escomptés, au service des États membres affectés par le fléau du terrorisme.

Le général Al-Mughidi a ajouté que le nombre total de demandes de soutien des États membres soumises par les représentants des pays de la coalition dépassait les (60) demandes d'initiative, portant sur les différents domaines de lutte contre le terrorisme, et qui ont formulées conformément aux lois internationales, et qui seront mises en œuvre après leur approbation par le Conseil des ministres de la Défense des Etats de la Coalition islamique.